

**NOTE D'INFORMATIONS**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 10 FEVRIER 2023**

\*\*\*\*\*

**COMPTE RENDU DE L'USAGE DES DELEGATIONS DE L'EXECUTIF**

Dans le cadre de l'exercice des délégations reçues du Conseil Communautaire, l'exécutif rend compte des différents dossiers en cours de réalisation.

**RESSOURCES HUMAINES : TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATIONS**

Dans le cadre de la gestion des emplois au sein de la Communauté de Communes, il est proposé pour s'adapter au fonctionnement de la collectivité, pour les piscines et l'espace bien-être d'ouvrir un poste d'éducateur principal des APS qui chevauchera déjà l'existant pendant quelque mois. Par ailleurs, dans le cadre de l'évolution de la carrière d'un agent il est proposé de transférer un poste d'adjoint technique sur un volume hebdomadaire de 11 heures vers la filière administrative.

Il est proposé au conseil communautaire de voter sur ces points.

NOTES :

**FINANCES : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

L'association la croix rouge, comme chaque année, a sollicité en 2022 une subvention d'un montant de 1000 €. Cette subvention formulée n'a pu être présentée en Conseil Communautaire. Il convient de délibérer sur cette demande.

Il est proposé au conseil communautaire de voter sur ces points.

NOTES :

## **DECHETS-FORFAIT MINIMUM DES DEPOTS SAUVAGES - MODIFICATIONS**

Le Conseil Communautaire lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> septembre 2020, par délibération n°10, a instauré une facturation concernant les dépôts sauvages. Le montant minimum est fixé à 75 €. A ce jour, ce montant n'est plus dissuasif. Considérant que le dépôt de déchets sous quelques formes que ce soit est inadmissible, que son traitement induit de nombreuses actions impossibles à valoriser, il est proposé de fixer un montant minimum de facturation à 200 €

Il est proposé au conseil communautaire de voter sur ces points.

NOTES :

## **CESSION DE MATERIEL DIVERS**

La Communauté de Communes a plusieurs types de matériels en stock dont elle n'a pas l'usage, il convient de fixer une valeur dans l'optique de procéder à leur cession.

Il est proposé au conseil communautaire de voter sur ces points.

NOTES :

## **POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES - ACQUISITION DE CONTENEURS D'OCCASION (convention jointe)**

Dans le cadre de la gestion des Points d'Apports Volontaires (PAV), la Communauté de Communes a l'opportunité de procéder à l'acquisition de conteneurs d'occasions. Ces conteneurs proviennent du parc de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié. La valeur de ses 20 conteneurs est fixée à 100 euros par unité, soit un coût total de 2 000 €.

Il est proposé au conseil communautaire de voter sur ce point.

NOTES :

## **ETUDE DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES NORDIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Dans le cadre du plan avenir montagne porté par l'Etat, il est proposé à la Communauté de Communes d'adhérer à la conduite d'une étude sur l'adaptation des différentes activités nordiques aux changements climatiques. Cette étude dont le reste à charge est de 5 000 €, porterait sur les territoires des Communes de Bussang, Saint-Maurice-sur-Moselle, Le Ménil, Ventron, Le Thillot et Fresse-sur-Moselle et serait conduite par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du pays de Remiremont et de ses vallées. Il est proposé d'une part de participer au financement de cette étude à hauteur de 5/6<sup>ième</sup> portant le montant de la contribution de la CCBHV à 4 166.67 €. D'autre part de déléguer au PETR la maîtrise d'ouvrage au nom des Communautés de Communes qui participeraient à la conduite de cette étude.

Il est proposé au conseil communautaire de voter sur ces points.

NOTES :

### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

NOTES :